

HORTICULTURE

APPRENTISSAGE ou CONTINUE

Niveau 4

CS Conduite de Productions Maraîchères

Parcours de formation habilité en orientation agriculture biologique

OBJECTIFS

- Se former à la gestion d'une entreprise maraîchère biologique
- Assurer le pilotage technico-économique des productions
- Conduire des cultures maraîchères en plein air ou sous abris
- Réaliser les opérations de transformation des productions

CONTENU DE FORMATION

1. Élaborer et construire son système maraîcher

- Agronomie et fertilité du sol
- Diagnostic de biodiversité
- Reconnaissance de problèmes sanitaires
- Comptabilité et réglementation
- Elaboration d'un réseau d'irrigation
- Construction de calendriers culturels
- Connaissance des moyens de lutte phyto (insectes auxiliaires)
- Informatique

2. Conduire les productions maraîchères en plein air et sous abris

- Conduite de tracteur et travail du sol
- Mécanique
- Initiation à la soudure
- Mise en place et entretien des cultures et des abris
- Méthodes de lutte contre l'enherbement
- Différents couverts végétaux

3. Élaborer et conduire une activité de transformation

- Préparation de commandes
- Conditionnement et packaging
- Elaboration de recettes
- Méthodes de vente

 **Campus
Montravel**

RNCP n°41076

Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la
Souveraineté Alimentaire

Date d'enregistrement : 01/09/2025

Avec de nombreux
partenaires



DURÉE

VOIE APPRENTISSAGE :

Sur 1 an : 1421h en entreprise et
448h en centre

VOIE CONTINUE :

Sur 1 an : 12 semaines en stage et 13
semaines en centre

Rythme d'alternance :

Les périodes en centre de formation
sont centrées sur la période d'hiver
pour correspondre au mieux à la
charge de travail en maraîchage

PRÉ REQUIS

- Être titulaire d'un diplôme de
niveau 4 ou diplôme de niveau
supérieur à la même spécialité
- Pour les demandeurs d'emploi et
les salariés, avoir déposé un dossier
de financement

ACCESSIBILITE

- Être âgé de 16 à 29 ans inclus
- Possibilité d'adaptation de parcours
en fonction des acquis, du projet et
de la situation du candidat
- Accueil personnalisé des publics
en situation de handicap par notre
référént H+
- Il n'y a pas de validation d'acquis
académiques, ni d'allègement
de formation, ni de passerelles
possibles avec d'autres
certifications

ATOUTS DE LA FORMATION SUR LE CAMPUS

- Certiphyto
- ACES 1 : tracteur et mini-pelle
- Une visite de producteur par semaine
- Participation à des salons agricoles
- Intégration au monde professionnel grâce aux nombreuses
sorties dans le milieu du maraîchage

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Chaque Unité Capitalisable fait l'objet d'un contrôle en cours
de formation
- Le diplôme de Certificat de Spécialisation est délivré aux
candidats ayant obtenu chacune des 3 Unités Capitalisables
- Il n'y a aucune équivalence pour l'ensemble des modules avec
d'autres diplômes
- Le candidat a la possibilité de valider un/ou des blocs de
compétence

ATOUTS DU CAMPUS

- Parcours de formation en horticulture/maraîchage complet
(du CAP au BTS)
- Différents tracteurs et engins (mini-pelle, dumper ...)
- Matériel spécifique pour les travaux en horticulture :
motteuse, rempoteuse, semoir pneumatique
- Serres de production (chaudes et froides) : fleurs
ornementales, plantes vivaces et plants de légumes
- Espace-test en maraîchage
- Outils auto construits en partenariat avec l'Atelier Paysan

ORIENTATION ET PERSPECTIVES

Secteurs d'activités	Emplois accessibles	Poursuite d'études
• Exploitation maraîchère	• Maraîcher	• Licences Professionnelles
• Producteur de plants maraîchers et/ ou de semences maraîchères	• Responsable de culture plein champ	• Écoles d'ingénieurs
• Organisme du secteur agricole (ex : chambre d'agriculture)	• Chef de culture/ Responsable des serres	• Université
	• Second d'exploitation	
	• Ouvrier spécialisé maraîcher	

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques en salle
et pratique sur les plateaux
techniques
- Visites professionnelles sur des
exploitations partenaires
- Cours pratiques et théoriques
chez nos partenaires maraîchers
- Intervention de professionnels
- Individualisation et adaptation
des modalités pédagogiques

CONDITIONS D'ACCÈS

- Étude du projet professionnel
et des conditions requises
pour suivre la formation (toute
l'année en dehors des périodes
de fermeture du centre)
- Signer un contrat
d'apprentissage avant l'entrée
en formation
- Ouverture de la session sous
réserve d'un effectif suffisant

TARIF DE LA FORMATION

- Financement par les branches
professionnelles
- Pas de frais pédagogique
supplémentaire

RÉMUNÉRATION

Variable en fonction de l'âge de
l'apprenti et du nombre d'années
en apprentissage

Détails sur alternance.emploi.gov.fr

INDICATEURS

Consultables sur le site internet

Indicateurs taux d'insertion dans
l'emploi :
www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil

Fiche mise à jour le 28/04/2026



Campus Montravel
Chemin de Montravel
42390 Villars

Chargé de recrutement
06 59 61 47 19
steve.compigne@educagri.fr